



# LE SANT Ô PRIO



**BULLETIN MUNICIPAL  
SAINT-ALPINIEN**



**N°14 • 2019**



# LE MOT DU MAIRE



## UNE ANNÉE SE TERMINE, UNE AUTRE MONTRE DÉJÀ LE BOUT DE SON NEZ ...

J'ai le plaisir de vous présenter la 14ème édition du traditionnel bulletin d'informations municipales qui permet aux élus de faire une rétrospective des réalisations de l'année écoulée et aux associations de retracer leurs activités et leurs projets.

Chaque année, votre équipe municipale poursuit ses engagements en s'efforçant d'apporter les services nécessaires à l'ensemble de ses administrés et en faisant aboutir les réalisations programmées, malgré un contexte financier difficile.

Les dépenses engendrées par les normes et mesures gouvernementales, toujours plus nombreuses, nous imposent de nouvelles dépenses auxquelles nous ne pouvons déroger. Comme toutes les collectivités, nous sommes dans l'obligation de baisser progressivement nos dépenses de gestion courante. C'est tout simplement intenable parce que déconnecté de la réalité.

Le rôle de maire a beaucoup évolué ces dernières années avec de plus en plus de responsabilités.

C'est pour cela que je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe.

Je les remercie tous, pour leur loyauté et leur engagement, leur disponibilité, pour la qualité de nos échanges lors de nos réunions et pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Un grand merci, au nom de tout le Conseil municipal, à tous les acteurs de la vie économique, les enseignantes, les dirigeants et bénévoles des associations.

Je salue le travail de nos agents communaux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous dans des domaines variés.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer sur notre commune ainsi qu'au trois bébés, Lucien, Pablo et Inaë qui nous ont rejoints en 2019.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments si légers, si riches et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille, avec vos proches. Joyeuses fêtes à tous!

Bonne lecture et excellente année 2020.

**Vous êtes tous cordialement invités à la traditionnelle  
cérémonie des vœux de la municipalité,  
le SAMEDI 11 JANVIER 2020 A 18H30, à la Mairie.**



**Évelyne CHABANT**

# SOMMAIRE

P.2 - TRAVAUX 2019

P.3 - FOCUS SUR LES DÉCISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

P.8 - CCAS

P.10 - ÉTAT CIVIL

P.10 - BIENVENUE !

P.11 - ARTISANS  
ET ASSISTANTES MATERNELLES

P.11 - AGARDOM

P.12 - ROUL'DOUDOU

P.12 - LES ANCIENS COMBATTANTS

P.13 - LES BONS VIVANTS DE PLANET

P.13 - LES FRIPOUILLES

P.14 - BRUNO LEYRIT

P.15 - L'ÉCOLE

P.17 - RECENSEMENT

P.18 - LE TABLIER DE GRAND MÈRE

P.18 - DON D'UNE PEINTURE  
DE GUY VILQUIN

P.19 - STATUE DE «LA VIERGE  
ET L'ENFANT»

P.20 - ACCA DE SAINT ALPINIEN

P.21 - FÊTE DE LA NOISETTE

P.22 - LA CIE LA PRÉSIDENTE A EU 19

P.23 - PISCINE AQUASUD

P.24 - MARC BIELLI

P.25 - CONSULTATIONS MÉDICALES

P.26 - LA SALLE POLYVALENTE

P.26 - LA MAIRIE

Vous pouvez retrouver les bulletins communaux parus depuis 2009 ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux depuis mars 2014 sur le site internet de la commune dont vous trouverez l'adresse dans ce magazine.

# TRAVAUX 2019



TRAVAUX	TOTAL TTC	Subventions perçues	TVA récupérable
<b>MAIRIE</b>			
Logiciel cadastre ( <b>forfait annuel</b> ) :	300,00 €		49,21 €
Reliure registres État civil (2003 à 2012) et Délibérations (2014 à 2018) en demi cuir à coins	401,00 €		65,78 €
Achat drapeaux pour Mairie et Monument aux morts	137,76 €		22,60 €
<b>SALLE POLYVALENTE</b>			
Travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement non collectif (SAS JANICAUD)	6 001,60 €	<b>DETR : 1 091,20€</b>	984,50 €
<b>VOIRIE</b>			
Panneaux de signalisation / Limitation vitesse «Les Etangs de Chevillat » (Sté SES)	605,04 €	<b>Amendes de Police : 348,60€</b>	99,25 €
Diverses portions de voies communales «Le Martineix», «Montignat», «Le Mazelon», Curage et nettoyage des pêcheries de «La Chaumette» et «Le Montépioux», divers fossés (SarL PONZO T.P.)	8 930,94 €	<b>DETR : 1 943,62€</b>	1 465,03 €
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>			
Rénovation et modernisation de l'éclairage public sur la Commune -solde- (Entreprise CARRE)	13 824,07 €	<b>Solde DETR: 5 286,32€ Solde subvention parlementaire: 2 845,46€</b>	2 267,70 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>30 200,41 €</b>	<b>11 515,20 €</b>	<b>4 954,07 €</b>

- **L'Agence de l'eau** a accordé une subvention de 3 273,60 € pour les travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement non collectif de la salle polyvalente. Le titre a été émis, mais à ce jour, nous ne l'avons pas encore perçue.
- **Travaux d'élagage et d'abattage d'arbres** effectués par Michel LONGY, au «Meyzounioux» et à «Montignat» : 360 €.
- **Réparation et peinture du portail et du portillon de l'école : 424,97€**  
Peinture payée par la coopérative scolaire et travaux effectués par l'employé communal.
- **Part syndicat harmonisation RPI : 10 867,88 €**
- **Contingent incendie : 9 577,99 €**
- **Amendes de police :**  
Au titre de l'année 2019, la Commune bénéficie d'une aide de 348,60 €, procurée par les amendes de police. Cette somme a été affectée, comme il se doit, à l'achat de divers panneaux de signalisation.
- **Travaux prévus au budget 2019** qui n'ont pas été réalisés à ce jour, mais qui le seront prochainement :
  - **Le curage et le nettoyage de la pêcherie de «Chez Ruchon»** pour un montant de 2 863,20 € TTC (Entreprise TTPM).
  - **L'abattage d'arbres au bourg** (terrain ancien Presbytère) et à la salle polyvalente (devis en cours).

## • Entretien des chemins ruraux et es voies communales

Nous remercions les agriculteurs qui chaque année assurent l'entretien et le débroussaillage des chemins ruraux. Nous vous rappelons qu'il appartient aux propriétaires et locataires riverains de procéder à l'élagage des arbres situés à l'aplomb du domaine public et à l'enlèvement des bois qui jonchent les accotements ainsi que les branches restant accrochées. Faute de quoi la Commune pourrait mettre en demeure les propriétaires d'exécuter les travaux dans un délai de deux mois et passé ce délai fera effectuer les travaux à leurs frais.

# FOCUS SUR LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## REUNION DU 8 MARS

### TRANSFERT «COMPÉTENCES EAU» À LA COM COM CREUSE GRAND SUD:

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, instituait un transfert obligatoire des compétences «eau potable» et «assainissement» des collectivités locales aux intercommunalités au 1er janvier 2020.

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Jean-Luc LEGER, Président de la Com com qui propose que, comme le permet les derniers ajustements apportés à ce processus de réforme et au regard de la situation de notre communauté de communes et des spécificités du territoire, les communes adhérentes délibèrent afin de s'opposer à ce transfert et de demander son report au 1er janvier 2026. Elle précise que le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) reste dans les compétences exercées par la communauté de communes Creuse Grand Sud.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, s'oppose au transfert obligatoire des compétences pour l'assainissement collectif et l'eau et demande son report au 1er janvier 2026.

### Motion pour le maintien de la chirurgie ambulatoire du CH d'Aubusson:

Messieurs Michel MOINE, Mathieu CHARVILLAT, Michel BACH et Alex SAINTRAPT nous ont fait parvenir un courrier en date du 9 février 2019 qu'ils ont co signé, et qui est accompagné d'une motion de soutien pour le maintien des activités du Centre Hospitalier d'Aubusson, dont le démantèlement est en marche. Madame le Maire donne lecture de la motion proposée par les élus cités ci-dessus, élus dont trois font partie du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier. Elle propose que malgré les avancées annoncées à ce jour par M. le Directeur Général de l'ARS, le conseil municipal apporte son soutien à ce service de proximité dont les activités sont indispensables pour l'attractivité de notre territoire sud-creusois. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide de voter la motion de soutien aux activités du Centre Hospitalier d'Aubusson, telle que proposée.

### Vote des taux d'imposition 2019:

Conformément à l'engagement des élus municipaux, les taux des trois taxes communales restent inchangés, soit: TH: 7,70% - TFPB: 10,58% - TFPNB: 40,63%.

### Subventions 2019:

Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité des présents, que les subventions communales sont reconduites pour le même montant que l'année passée.

ACCA: 305€ - Anciens combattants: 305€ - Coopérative scolaire: 450€ - Les Fripouilles: 150€.

### Questions diverses:

Messieurs Joël RICHIN et Bernard ALLOCHON font le compte rendu de la dernière réunion de la communauté de communes - commission voirie. Ils ont signalé encore une fois la dégradation des routes intercommunales et la nécessité d'intervenir rapidement afin d'effectuer des travaux devenus très urgents.

## REUNION DU 7 MAI

### TRANSFERT «COMPÉTENCES EAU» À LA COM COM CREUSE GRAND SUD:

Ligne de trésorerie ou emprunt à court terme: Madame le Maire informe le conseil municipal que pour couvrir le solde des travaux de modernisation de l'éclairage public sur la commune, il y a lieu de recourir à une ligne de trésorerie ou de contracter un emprunt à court terme pour un montant de 15 000 €. Elle présente les différentes propositions des banques sollicitées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'avoir recours à un emprunt à court terme et choisit la proposition du Crédit Agricole émis aux conditions suivantes:

Montant: 15 000,00 €

- Durée: 12 mois
- Taux fixe: 0,50%
- Frais de dossier: 30,00 €
- Remboursement: Échéances semestrielles et possibilité de rembourser par anticipation en totalité ou en partie, en fonction des rentrées d'argent (dont des subventions attendues).

### Tarif vente de bois aux sectionnaires du Montépioux:

A la demande du SIAEP de la Rozeille, des arbres menaçant de détériorer le réservoir d'eau potable situé au Montépioux ont été abattus par un agent du SIAEP et l'employé communal.

Ces arbres se situant sur une parcelle sectionnaire, Madame le Maire propose de revendre ce bois (environ 32 stères) en priorité aux habitants de la section du Montépioux et demande aux conseillers municipaux de bien vouloir en fixer le tarif. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le tarif de vente du bois à 5 € le stère et demande qu'un courrier soit envoyé à chaque sectionnaire.

### Débroussaillage 2019:

Madame le Maire fait part du devis de M. SIMMONETON concernant le débroussaillage pour l'année 2019. Celui-ci est établi au tarif forfaitaire de 6 879,60 € soit une augmentation de 2,25% par rapport aux années 2017 et 2018 (6 728,40 €). Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### Questions diverses:

Madame le Maire informe ses collègues qu'à partir de la rentrée scolaire 2019/2020, 10 élèves de grande section de maternelle seront à l'école de Saint-Alpinien afin de soulager les effectifs de l'école de Saint-Amand. Les délégués de la commune ont demandé au Syndicat du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant qu'à compter du 1er septembre 2019, le poste de Céline CHABANT qui va venir en aide notamment à la cantine auprès des petits, soit pris en charge par celui-ci. Les membres du syndicat ont accepté cette proposition pour une durée de 16 heures hebdomadaires sur 36 semaines scolaires.

### DÉLIBÉRATION FIXANT LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL:

Les communes ont jusqu'au 31 août 2019, soit six mois avant les élections municipales, pour s'accorder sur la répartition des sièges du conseil de leur intercommunalité en vue de la mandature 2020-2026.

Actuellement, le conseil communautaire Creuse Grand Sud est composé de 48 sièges.

En appliquant la répartition sans accord local dite «de droit commun», le nombre de sièges serait de 45 alors qu'en appliquant la répartition avec accord local il serait de 49 sièges et donnerait 1 siège supplémentaire aux communes dont la population est de 350 et 500 habitants.

A l'occasion du dernier conseil communautaire, c'est ce dernier accord qui a été envisagé par les élus.

Après avoir consulté le tableau annexé au courrier de la com com Creuse Grand Sud qui détaille la répartition des sièges par commune et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de choisir la répartition avec accord local qui fixe le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Creuse Grand Sud à 49.

### Délibération portant sur approbation du rapport de la CLECT:

Afin de régulariser l'évaluation des charges transférées dans le cadre de l'ajustement du montant des allocations compensatrices, la communauté de communes Creuse Grand Sud a décidé de reprendre les travaux d'évaluation des charges transférées, notamment par les communes d'Aubusson et de Felletin.

Après plusieurs séances de travail, La CLECT a rendu et validé son rapport le 5 juin dernier. Dans le cadre du processus de révision libre des attributions de compensation, il convient tout d'abord que les communes approuvent le rapport de la CLECT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, reconnaît la qualité et l'importance du travail effectué par les membres de la CLECT pour obtenir l'évaluation des charges transférées, mais n'approuve pas à l'unanimité la proposition de modifications des attributions de compensation des communes membres telle que retenue par la CLECT (5 voix contre: Nicole BILLEGA, Agnès CHABANT, Bernard ALLOCHON, François PERREAUT et Sébastien RONDIER et 2 absents: Evelyne CHABANT et Jean-Luc VERONNET),

### Demande d'acquisition d'une partie du chemin rural au village de «La Chaumette»:

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de M. Bernard ALLOCHON qui souhaite acquérir une partie de chemin rural situé au lieu dit «La Chaumette», longeant deux parcelles lui appartenant.

Ce terrain faisant partie du domaine privé de la commune, il y a lieu au préalable, de procéder à une enquête publique afin d'aliéner cette partie de chemin rural qui représente environ 110m<sup>2</sup>.

M. Bernard ALLOCHON quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de vendre cette partie de chemin rural (2 abstentions: Agnès CHABANT et Sébastien RONDIER).

Les conseillers précisent que tous les frais afférents à cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

### Amendes de police 2019:

Madame le Maire fait part au conseil municipal que pour l'année 2019, la commune bénéficie d'une aide de 348,60€, procurée par les amendes de police. Elle propose d'affecter cette somme à l'achat des panneaux de limitation de vitesse qui vont être mis en place prochainement au lieu dit «Les Étangs de Chevillat» pour améliorer la sécurité des habitants. Le montant de cette acquisition s'élève à 605,04€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.



**GARAGE DESREBOULLES & FILS**  
Vente autos  
neuf et  
occasion  
Agent  
**ISUZU**  
Puyboubé  
05 55 83 31 64  
06 82 81 59 71  
23200 Saint-Alpinion  
jeanfrancois.desreboules@ncrdnet.fr



**carré**  
Construction de réseaux de distribution d'énergie  
Éclairage public  
9 rue Saint-Michel - 23150 AHUN

## REUNION DU 19 JUILLET

### APPROBATION DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RPI SAINT-ALPINIEN, SAINT-AMAND, SAINT-MAIXANT:

Madame le Maire informe ses collègues que suite à plusieurs réunions, le comité syndical du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant, vient de valider, le 09 juillet dernier, des nouveaux statuts pour le RPI ainsi qu'un règlement intérieur.

Les communes du RPI doivent se prononcer dans un délai de trois mois sur ce dossier.

Après avoir pris connaissance des documents en leur possession et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal approuve les statuts ainsi que le règlement intérieur du Syndicat intercommunal d'harmonisation et de gestion du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant.

#### Transfert de personnel:

Suite à la réorganisation des classes du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant à la rentrée scolaire de septembre 2019 les élèves de la Grande Section de maternelle seront à Saint-Alpinien.

Le salaire de l'ATSEM de l'école de Saint-Amand étant pris en charge par le RPI, Madame le Maire a demandé au Syndicat du RPI que le poste de Céline CHABANT, agent contractuel de la commune de Saint-Alpinien, soit également pris en charge par celui-ci dès la rentrée scolaire 2019-2020, pour son travail auprès des enfants dont une dizaine proviennent de la maternelle (aide au service des repas, garde des enfants pendant le repas, ménage à la cantine ...).

Le comité syndical du RPI a accepté et pris la décision, le 18 juin 2019, de recruter un agent affecté au service des élèves.

Avec l'accord de Céline CHABANT, Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'autoriser son transfert au RPI. Elle sera recrutée à compter du 1er septembre 2019 en CDI, comme actuellement, avec un temps de travail de 4 heures par jour, à savoir 16 heures par semaine scolaire, qu'elle effectuera à l'école de Saint-Alpinien.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal autorise le transfert de cet agent à compter du 1er septembre 2019.

#### Motion contre le projet de réorganisation du transport scolaire en Creuse :

Désormais autorité organisatrice du transport scolaire (depuis la rentrée scolaire 2017/2018 en application de la loi NOTRe) la Région Nouvelle Aquitaine a introduit, en 2019, certains changements de règles, de tarifs et de contributions des autres collectivités territoriales qui suscitent de vives réactions dans toute la Creuse, notamment.

Dés septembre 2019, le relèvement à 195 €/an du versement acquitté par les parents en cas de situation dérogatoire, en particulier lorsque l'élève fréquente un établissement autre que celui dont il relève normalement; A partir de septembre 2022, le relèvement de 1 à 3 kilomètre de la distance minimale entre le domicile de l'élève et son établissement scolaire à partir de laquelle le transport scolaire est assuré (sinon le surcoût devra être pris en charge par les collectivités territoriales de proximité qui souhaiteraient néanmoins assurer le ramassage en tant qu'autorités organisatrices de niveau 2);

A partir de septembre 2022 également, la présence obligatoire, dans les véhicules de plus de 9 places, d'un accompagnateur pour les élèves de classes de maternelles, la Région ne prenant en charge que la moitié du coût de l'accompagnateur.

Ces modifications sont manifestement inadaptées à un département rural comme la Creuse. De façon générale, elles contreviennent au principe d'égalité devant le service public. En conséquence, l'association des maires et adjoints de la Creuse (AMAC) invite toutes les communes et intercommunalités creusoises à s'associer à une motion de contestation votée par le conseil municipal de Saint-Priest-La-Feuille.

Madame le Maire propose au conseil de voter cette motion et soumet cette proposition au vote.

La motion est votée à l'unanimité des présents.



www.ttpm23.com

**TTPM**  
Transports Travaux Publics Marchois

- Terrassement, Assainissement
- Location, Transport
- Vente Matériaux en vrac

Z.I. du Mont - 23200 AUBUSSON  
05 55 66 10 97



**GREGOIRE ET BREUIL**

Charpente Couverture  
Menuiserie Bois Pvc Alu  
Travaux d'Isolation

05.55.66.90.63

@ gregoireetbreuil @ club-internet.fr

## REUNION DU 4 OCTOBRE

### CONVENTION POUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES POUR L'ANNÉE 2019-2020:

L'entreprise SIMONNETON a fait parvenir à la Mairie le devis pour le déneigement de la commune; il propose un tarif horaire de 50,60€ TTC. Qui est identique à celui de l'année dernière.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour l'année 2019-2020.

### Délibération suite à transfert de personnel;

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que depuis le 1er septembre, Céline CHABANT ne fait plus partie des effectifs de la commune de Saint-Alpinien mais de ceux du Syndicat du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant.

Elle explique qu'elle s'est engagée auprès du Syndicat qu'en cas de licenciement de cet agent, la commune de Saint-Alpinien prendrait en charge une partie des indemnités de licenciement, au prorata des années passées dans ces deux collectivités.

Elle demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cet engagement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal valide cet engagement.

### Questions diverses:

Madame le Maire informe ses collègues de la demande de M. Franck CHAULET qui souhaite, pour des raisons de sécurité, que les arbres communaux situés à côtés de sa maison située sur le lotissement au bourg soient taillés. Elle rappelle qu'ils ont déjà évoqué ce sujet lors d'une précédente réunion et que M. CHAULET vient de réitérer sa demande à Monsieur Joël RICHIN. Suite à l'accord unanime des conseillers, un devis va être demandé afin d'effectuer l'élagage de ces deux boulots. Elle précise qu'un arbre situé à côté de la grange de la famille BOUQUET à «Montignat» va être abattu prochainement par M. Michel LONGY.

Suite à la demande verbale d'un habitant, concernant l'éventuel achat de deux parcelles sectionnaires boisées situées au «Grimaudeix», Madame le Maire explique qu'elle a demandé l'avis du domaine sur leur valeur vénale et fait part de l'estimation qu'elle vient de recevoir.

Elle indique qu'elle en a également profité pour demander l'estimation du terrain disponible situé sur le lotissement au bourg, en face de la Mairie, au cas où une demande d'achat serait faite par un éventuel acquéreur.

Elle rappelle pour terminer que Monsieur Thierry CARLIER président du comité des fêtes de Bosroy invite tous les conseillers municipaux au vin d'honneur de la fête de la noisette qui a lieu cette année à Saint-Alpinien le dimanche 6 octobre. Il a annoncé qu'il fournirait gracieusement à la commune un tilleul pour remplacer celui qui était à côté de la Mairie et qui est tombé au mois d'août.

## REUNION DU 18 OCTOBRE

### CRÉATION DE POSTE SUITE À DÉPART EN RETRAITE ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS:

Madame le Maire rappelle à ses collègues que Patrick LACROIX, agent communal, a fait sa demande de mise à la retraite à compter du 1er février 2020 et qu'il y a donc lieu de prévoir son remplacement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de recruter sur un poste à temps non complet, soit 28 heures hebdomadaires, à compter du 20 janvier 2020 afin que la personne est une période de tuilage.

### Questions diverses:

Madame le Maire informe le conseil municipal de son entretien téléphonique avec une personne de Groupama, assureur de la collectivité depuis de nombreuses années, à laquelle elle a demandé s'il était possible de revoir les tarifs pratiqués à l'heure actuelle.

En effet, afin d'essayer de trouver des économies, la commune souhaite renégocier ses contrats pour obtenir des tarifs plus avantageux.

Elle montre le mail reçu juste avant la réunion qui fait apparaître une baisse très intéressante proposée pour l'année 2020, tout en conservant les mêmes garanties.

### La boucherie du Gaec RIMAREIX

VENTE DIRECTE DE PRODUITS DE LA FERME

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Tél. 05 55 66 35 48

AUBUSSON - Place Espagne

Ouvert du Mardi au Samedi

de 9 h à 12 h 45 et de 15 h 30 à 19 h

Jardins Divers...

Ets Rigaud



Fleuriste 123 fleurs

Services Pompes funèbres

N° 1 autorisation : 96 23 44

AUBUSSON  
05 55 83 81 28

FELLETIN  
05 55 66 51 66

P.F.  
06 08 33 86 62

## REUNION DU 15 NOVEMBRE

### RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION – COM COM CREUSE GRAND SUD:

Suite à la validation du rapport de la CLECT (Commission locale des charges transférées), les élus doivent se prononcer sur la répartition des attributions de compensations 2019 proposée par la Communauté de communes Creuse Grand Sud.

Madame le Maire rappelle qu'en 2017, le conseil municipal avait adopté la révision de ses attributions sous réserve qu'une majorité significative des communes fasse le même effort afin d'éviter une augmentation importante de la fiscalité pour ses concitoyens.

Les communes membres n'ayant pas toutes été solidaires en 2017, et afin de ne pas compromettre l'équilibre budgétaire, le 30 mars 2018, le conseil municipal a demandé de percevoir le montant de ses attributions dans son intégralité à savoir 10 813€ contre 3 579€ en 2017.

La CLECT ne s'étant pas réunie durant l'année 2018 cette délibération n'a pas pu être appliquée et la commune a perçu le même montant qu'en 2017.

Pour l'année 2019, le montant de reversement fixé par la CLECT pour la commune de Saint-Alpinien est de 2500€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité refuse le montant proposé et demande le versement des attributions de compensation pour 2019 dans son intégralité, soit 10 813€ (montant identique à celui versé en 2016).

#### **Travaux prévisionnels 2020 et demande de subvention DETR 2020:**

Après avoir consulté plusieurs entreprises, Madame le Maire propose de solliciter une aide au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2020 pour:

**- des travaux de voirie sur des portions de voies communales à «La Chaumette», «Puyboubé» et «Planet».**

#### **Plan de financement:**

- Montant des travaux HT 7 484,55€
- DETR 2020 (35%) 2 619,59€
- Participation de la commune 4 864,96€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal approuve ce projet et autorise Madame le Maire à solliciter cette subvention (cette demande doit être effectuée avant le 30 novembre 2019)

#### **Aliénation d'une partie de chemin rural au village de «La Chaumette»:**

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que suite à une demande d'achat effectuée par Monsieur Bernard ALLOCHON, une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie de chemin rural au village de «La Chaumette» a été effectuée du 12 au 26 septembre 2019 et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents (Monsieur Bernard ALLOCHON ne prend pas part au vote), le conseil municipal approuve ce projet, fixe le prix de vente à 0,50 € le m<sup>2</sup> et précise que tous les frais occasionnés (publicité, honoraires du commissaire enquêteur, frais de vente et frais d'acte) seront à la charge de l'acquéreur. Il autorise Madame le Maire à effectuer et signer tous les documents relatifs à ce dossier.



**JANICAUD Jean-Gaël**

Terrassement Drainage Défrichage  
Assainissement autonome  
Location

Bussière Vieille  
23190 LA SERRE

05.55.82.31.47  
06.71.42.72.79



*Chez Max*

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

6 Grande rue - 23200 Aubusson  
**05 55 66 13 61**

**REPAS DES AÎNÉS**

**Dimanche 13 janvier à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, des habitants de la commune âgés de 60 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif, le banquet des aînés.** Après un discours de bienvenue d'Évelyne CHABANT, Présidente du CCAS, et une pensée émue pour les absents, Maxime MORIN traiteur à Aubusson a régalié les convives.

**AU MENU:**

- DUO DE FOIE GRAS, CONFITURE DE CERISES NOIRES ET RÉDUCTION DE BALSAMIQUE**
- MÉDAILLONS DE LOTTE LARDÉE**
- TROU DE SANT Ô PRIO**
- PAVÉ DE BŒUF SAUCE PÉRIGOURDINE, POÊLÉE DE HARICOTS, TOMATES CONFITES ET CHAMPIGNONS**
- SALADE - FROMAGE**
- NOUGAT GLACÉ ET COULIS DE FRUITS ROUGES**
- CORBEILLE DE FRUITS**

**CÔTÉ BOISSONS**

- APÉRITIFS DIVERS, VIN BLANC, VIN ROSÉ & VIN ROUGE, CHAMPAGNE, CAFÉ**

*Mais plus que ce succulent repas autour duquel, comme tout le monde se connaît, on se donne des nouvelles des familles respectives, on parle du temps qu'il fait ou qu'il fera, mais aussi de celui qui passe, trop vite... ce moment c'est le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger, c'est autant de discussions qui s'entrechoquent et s'envolent dans le brouhaha. Une agréable ambiance faite de souvenirs communs et d'espoirs de se retrouver pour d'autres fêtes.*

Ce repas dansant a été animé par le talentueux accordéoniste bien connu, Michel ARNAUD

**QUE SOUHAITER DE MIEUX QUE SE RETROUVER LE DIMANCHE 15 JANVIER 2020!**

Comme l'année passée, les aînés de plus de quatre-vingts ans qui n'ont pas participé à cette journée se sont vu remettre un colis gourmand.



## REPAS CHAMPÊTRE

Le repas-champêtre avec Jean-Marie COUEGNAT et son piano à bretelle pour l'animation musicale, s'est déroulé le samedi 6 juillet, dans la convivialité et la bonne humeur.

Les convives ont pu apprécier, cette année encore, l'apéritif pris à l'extérieur.

Ce repas a été organisé par les membres du C.C.A.S. dont Sonia BARRIERE que l'on remercie vivement; tous les participants ont pu apprécier ses talents de cuisinière!!! Merci également à Annie ROUINA pour la décoration des tables et à tous les organisateurs pour le service à table et sans qui ces moments de retrouvailles n'existeraient pas.

### AU MENU:

**OEUF MIMOSA - SALADE DE MELON À L'ITALIENNE  
- SALADE DE POMMES DE TERRE AUX HARENGS  
- PÂTÉ DE LAPIN - POULET ET ROSBEEF FROIDS  
- RATATOUILLE À LA FAÇON «SONIA» - FROMAGE -  
CLAFOUTIS AUX FRUITS ET MUFFINS AU CHOCOLAT.**

### CÔTÉ BOISSONS:

**APÉRITIFS DIVERS, VIN BLANC, VIN ROSÉ & VIN ROUGE, CAFÉ.**



Un grand absent à cette journée festive, notre Bibi, Michel BILLEGA, qui nous a quitté le 21 janvier dernier. Toujours présent, très dynamique, Il était un rayon de soleil et un animateur hors pair dans toutes nos manifestations. Il restera toujours dans nos cœurs.

### PETIT RAPPEL:

**Tous les repas ou manifestations sont gratuits pour les personnes de 60 ans et plus, domiciliées ou inscrites sur les listes électorales.**

**Pour le repas des aînés, les personnes extérieures à la commune et celles de moins de 60 ans, dont les élus, ont payé cette année 30,00 euros soit le prix du repas facturé par le traiteur. Pour le repas champêtre qui est ouvert à toutes les personnes de la commune, le prix pour les moins de 60 ans était de 12,00 euros (apéritifs et vins compris),**





## NAISSANCES

- **Lucien BLEUEZ**, né le 31 janvier 2019, fils de Quentin BLEUEZ et d'Adeline COUDERT (Puyboubé)
- **Pablo ROUGEOT**, né le 11 septembre 2019, fils d'Anthony ROUGEOT et de de Vanessa GROSSET (La Croix la Pipe)
- **Inaë PINCHON**, né le 11 décembre 2019, fille de Mallorie PINCHON (Puyboubé)

**Félicitations aux heureux parents et plein de bonheur aux bébés !**

## MARIAGES

- **Le 24 août 2019 : Aurélien RICHIN et Mélanie COUTURIER**

**Tous nos voeux de bonheur !**

## ONT ÉTÉ INHUMÉS AU CIMETIÈRE DE NOTRE COMMUNE

- **Madame Paule GUYONNET** décédée le 19 avril 2019
- **Monsieur René LEGROS**, décédé le 24 août 2019

## BIENVENUE



- **Monsieur Emmanuel PAIN (Planet)**
- **Madame Sandra CIEPLAK (Le Crouzat)**
- **Monsieur Gilbert BOURNICON, Madame Cécile CANTY et sa fille Lorine (Le Bourg)**
- **Madame Vanessa GROSSET et ses enfants Issa, Meliha et Leyla (La Croix la Pipe)**
- **Monsieur DEBETTE Steeven et Madame Mallorie PINCHON et leurs enfants Hugo, Léo, Zoé et Inaë (Puyboubé)**
- **Monsieur et Madame François PERRIN (Montignat)**
- **Monsieur Franck PARMENTIER (Montignat)**
- **Monsieur et Madame KAWA Miroslaw et Romualda ainsi que leurs enfants Adam et Malgorzata (La Croix de la Vedrenne)**

## DÉCÈS

- **Monsieur Michel BILLEGA** décédé le 21 janvier 2019 (Le Meyzounieux)
- **Madame Annie LISSANDRE** décédée le 3 février 2019 (Chez Ruchon)
- **Madame Odette CARRIER**, née URSIN décédée le 21 avril 2019 (Saint Rapt)
- **Monsieur Jean MOREAU** décédé le 02 décembre 2019 (Montignat)

*Jean MOREAU dit «Jeannot» a été conseiller municipal de 2001 à 2011 et Maire-adjoint de 2001 à 2008; discret, c'était un élu qui s'occupait de ses dossiers avec beaucoup de rigueur et de sérieux.*

**Une pensée émue à tous ceux qui nous ont quittés et à leurs familles.**

S.A.R.L. MONMANEIX  
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Bruno MONMANEIX  
06 08 95 68 67  
Ligne Directe 05 55 66 24 28

11, avenue d'Auvergne - 23200 AUBUSSON  
Tél : 05 55 66 32 00 - Fax 05 55 66 84 34  
E-mail : b.monmaneix@wanadoo.fr

**Netto**  
HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE AUBUSSON

Pain frais dès 6h30  
Dernière cuisson à 16h

Véhicules utilitaires  
À LOUER 7m<sup>3</sup>, 12m<sup>3</sup>, 20m<sup>3</sup>,  
minibus 9 places, camion benne

ZI du Mont - 23200 AUBUSSON • 05 55 66 33 11  
Ouvert du lundi au samedi 8h30 - 19h30 • Dimanche 9h - 12h30

SARL QUALI-PRIM  
FRUITS, LEGUMES, VINS,  
FROMAGES

Compositions de paniers ...

Morgan et son équipe  
Place Espagne  
23200 Aubusson  
06.12.93.21.84

# ARTISANS & ASSISTANTE MATERNELLE



## • CHARPENTE BOIS :

**L'Atelier du Bois Tordu**, Vivien BARDET,  
Le Grimaudeix  
06 58 08 03 80

## • CHARPENTE MÉTALLIQUE :

**SARL L.M.L.**, Vincent LAURENT,  
La Chaumette  
06 80 98 95 23

## • ENTREPRISE DE BÂTIMENT :

**La Noneix Construction**, Paul RANDS,  
La Noneix  
05 55 66 44 06

## • MÉCANIQUE AUTO ET AGRICOLE :

**Garage DESREBOULES et fils**,  
Puyboubé  
05 55 83 31 64

## • TRAVAUX FORESTIERS :

**Michel LONGY**,  
Puyboubé

## • PEINTURE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE :

**Saint-al'Peinture**, Adrien Moreau  
06 30 86 70 44

## • MENUISERIE, CONSTRUCTION BOIS, FENÊTRES :

**Atelier du Combadeau**, Marc Vallette d'Osia,  
Viellafonds  
05 55 66 17 64

## • PRODUITS D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT HABITAT :

**BHS Yannick DOUYSSARD**,  
Les Étangs de Chevillat  
05 55 66 18 73

## • ASSISTANTE MATERNELLE :

**Valérie REDON**, Chez Ruchon  
05 55 83 30 73

# AGARDOM, UN SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



Depuis plus de 55 ans, nous intervenons dans vos familles et nous vous accompagnons dans tous les gestes de la vie quotidienne. C'est pour nous, un véritable engagement solidaire.

Nos 250 salariés interviennent 7j/7 auprès des personnes âgées, handicapées, actifs pour de l'entretien du logement ou pour de la garde d'enfant. Le métier évolue, vos besoins aussi, c'est pourquoi nos intervenants sont régulièrement formés pour effectuer différentes tâches à vos côtés: aide à la toilette, à l'habillage, préparation et encadrement de repas, lever, coucher, entretien du logement.

## Besoin d'explications, de conseils ?

Nos responsables de secteur étudient, avec vous, vos besoins et les financements possibles, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 83 35 00 pour plus de renseignements. Des permanences ont lieu régulièrement, Felletin, Auzances, Boussac, Ahun, Lavaveix, Chénéraillles, Gouzon, Crocq, Mérinchal, Gentioux, ... Une occasion de rencontrer votre responsable de secteur

**A la recherche d'un travail ou d'un complément de salaire ?** dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

**Agardom**  
Esplanade Charles de Gaulle  
23200 Aubusson – 05 55 83 35 00  
agardom@agardom.fr



# RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ROUL'DOUDOU

## LE ROUL'DOUDOU

UN RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT AU SERVICE DES ASSISTANTS MATERNELS, PARENTS ET FUTURS PARENTS.

Vous l'avez sûrement croisé, sillonnant les routes du Sud de la Creuse, le camion du Roul'Doudou vient à votre rencontre à la salle polyvalente de Saint Alpinien. Clémence, Céline et Maud, les animatrices du RAM vous accueillent le vendredi matin, une semaine sur deux, le temps d'un atelier d'éveil de 9h30 à 11h30.

Plusieurs espaces de jeux adaptés à chaque âge (tapis d'éveil pour les plus petits, dinette, petite ferme, jeux de construction, structure de motricité...) vous sont proposés. Les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles, sont attendus pour partager un moment ludique.

La première partie de la matinée est dédiée aux jeux libres. Après une collation, une activité de découverte vous sera proposée : collage, peinture, comptine, lectures, baby gym... autant de supports pour favoriser l'éveil et contribuer à une bonne sociabilisation.

Ces ateliers sont aussi l'occasion d'échanger avec les professionnels et les parents, sur différentes thématiques de la petite enfance. Alors n'hésitez plus, nous vous attendons nombreux !



Pour plus de renseignements ou connaître le programme d'activité, contactez-nous au RAM :  
**Association Clé de Contacts**  
10 Avenue de la République à Aubusson  
05 55 67 55 61  
rouldoudou23200@gmail.com

## UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE FÉDÉRATION SUD CREUSE - SECTION DE SAINT ALPINIEN

Comme chaque année nous avons honoré nos disparus, morts pour la France.

**19 mars fin de la guerre d'Algérie**

**8 mai Armistice de la 2eme guerre mondiale**

**11 novembre fin de la grande guerre 14-18**

A cette occasion dépôt de gerbes au monument par la municipalité et la section des anciens combattants, appel des morts par Laurie, qui comme chaque année se plie à cette tâche et nous l'en remercions.

Un grand merci à toutes et à tous de se joindre à nous pour faire perdurer le devoir de mémoire.

En 2018 nous avons commémoré le centenaire de l'armistice de la grande guerre avec ferveur partout en France, cela doit nous interpeler : nous sommes aujourd'hui tous concernés collectivement et individuellement pour faire face avec courage et raison aux grands dangers de notre époque.

Nous remercions le président J.L LECANTE et son épouse pour l'organisation du succulent repas partagé à l'Auberge de Felletin



# LES BONS VIVANTS DE PLANET



Suite à la dissolution de l'association, l'argent des «bons vivants de Planet» a été réparti :

- 2000 € à la **coopérative scolaire de St Alpinien**
- 2000 € à l'**A.C.C.A. de St Alpinien**
- 2000 € à l'**association de parents d'élèves de St Alpinien «Les Fripouilles»**.

Après avoir réglé les derniers frais, le solde du compte a été reversé à la coopérative scolaire de St Alpinien.

**BONNES FÊTES ET MEILLEURS VOEUX A TOUS !**

## LES FRIPOUILLES



**L'association de parents d'élèves « les Fripouilles » propose des manifestations en faveur des enfants des 3 écoles de Saint Alpinien – Saint Amand – Saint Maixant.**

Pour l'année scolaire 2019-2020, le bureau de l'association s'est renouvelé. Le président reste Sébastien RONDIER. Le changement est opéré au niveau de la trésorerie. Eric BOYER devient trésorier et Sarah DUFAUR DESSUS est son adjointe.

**Le but de l'association et de ses membres restent inchangé, réunir parents, enfants, enseignants et élus autour d'activités festives afin de pouvoir soutenir les projets des enseignants de nos écoles.**

L'année précédente, un carnaval avec une tombola et un repas de fin d'année avec karaoké ont été organisés.

Cette année, une tombola lors de la fête de Noël des enseignants ainsi qu'un pot de l'amitié sont en préparation, avec de nombreuses dindes de réveillon à gagner. Une kermesse sera programmée en fin d'année.

**L'adhésion à l'association reste gratuite.** Toutes les personnes voulant nous rejoindre sont les bienvenus. Nous comptons sur toute bonne volonté pour nous aider à préparer, organiser et encadrer les activités pour les enfants de nos communes. Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par messagerie :lesfripouilles23200@gmail.com. En espérant vous voir à l'une de nos manifestations.

**Le bureau** est composé de Sébastien RONDIER (Président), Hervé VERGNIAUX (Vice-Président), Eric BOYER (Trésorier), Sarah DUFAUR DESSUS (Trésorière adjointe), Fabienne COURTAT (Secrétaire) et Sophie GLENISSON (Secrétaire adjointe).



# BRUNO LEYRIT : QUATRE TITRES DE CHAMPION DE FRANCE EN DEUX ANS !!!



**Les années 2018 et 2019 ont été deux très bonnes années pour Bruno LEYRIT**

**En 2018, il a obtenu quatre médailles:**

- **Une médaille d'or** à la carabine 10 mètres lors du 18ème challenge au stand de tir du Mouchetard à Saint-Sulpice le Guérétois. Vingt-deux clubs participaient à cet événement et pas moins de 80 tireurs se sont affrontés durant deux jours.
- **Trois médailles au championnat de France 25-50 mètres** à Châteauroux-Déols: deux médailles d'or au pistolet 25 m et une médaille d'argent à la carabine 50 m.

**En 2019, il a continué de collectionner les médailles !!!**

Lors des championnats de France 25\50 mètres et para-tir qui se sont déroulés à Moulins fin juillet, Bruno a obtenu quatre médailles et les commentaires qu'on a pu lire dans le journal «La Montagne » sur lui sont très élogieux : « Très inspiré, Bruno Leyrit a brillé durant les championnats de France de tir à Moulins. Avec quatre médailles, dont deux d'or, il s'est montré en grande forme ».

Il faisait partie des sept compétiteurs du club de Guéret a avoir obtenu sa qualification dans seize disciplines lors des championnats régionaux qui ont eu lieu à Guéret du 8 au 9 juin dernier.

Lors de cette compétition où se sont rencontrés quelques 3.000 tireurs a vu, Bruno a réalisé de belles performances :

En para-tir, il a obtenu :

- **Deux médailles d'or**, une en pistolet standard 25 mètres et une en pistolet sport 25 mètres.
- **Une médaille de bronze** pour sa troisième place à la carabine 60 balles couché.
- **Une médaille de bronze** pour sa troisième place par équipe, à la carabine 60 balles couchés à 50 mètres, avec son coéquipier Joël TRIBET.



**LE SPORT C'EST SA VIE !**

**NOUS LUI ADRESSONS TOUTES NOS PLUS VIVES FÉLICITATIONS  
ET LUI SOUHAITONS BONNE CHANCE POUR LES SÉLECTIONS ET LES COMPÉTITIONS FUTURES !**



# ÉCOLE DE SAINT-ALPINIEN



Une année de photos, de janvier à juillet 2019



Un jour de neige !



**Sortie à la Cité des insectes à Neddes**  
(voyage de fin d'année avec les maternelles de St Amand financé par l'association des parents d'élèves « Les Fripouilles »)

## Projet d'aménagement de la palissade de la cour de récréation

Avant



Après



**LE CONSEIL MUNICIPAL FÉLICITE ET REMERCIE BEAUCOUP LES ENFANTS AINSI QUE LES INSTITUTRICES POUR LE TRAVAIL RÉALISÉ.**



Participation à la collecte de dons du « Trophée Roses des sables »

### La semaine du goût

Au cours de la semaine du 7 au 11 octobre, les élèves de Saint-Alpinien ont participé à divers temps d'échanges, de découvertes et de dégustations autour de la thématique :

### FRUITS ET LÉGUMES D'AUTOMNE.

Lundi 7 octobre, les élèves ont pu présenter les fruits et légumes récoltés dans leurs jardins, saurez-vous les reconnaître ? (photo ci contre)

(Réponses dans le désordre : poivron – épi de maïs – pâtisson – topinambour – tomate – pomme de terre – persil – rutabaga – figue – pomme « Canada » – rosé des prés – poire – pomme de terre bleue – haricot vert – carotte – betterave – pomme)



Jeudi 10 octobre, M. SOULIÈRE, chef restaurateur au Lion d'Or à Aubusson est venu nous donner une leçon de goût :

Nous avons goûté une très belle variété de betterave, du butternut cuit, des petits gâteaux aux poires et d'autres à la carotte, et enfin, M. SOULIÈRE nous avait préparé des petites meringues... Hummm !! Nous nous sommes régalés. N'oublions pas que tout au long de la semaine, Laurence et Céline nous ont concocté des spécialités variées (cassoulet, pâté limousin...) et que nous avons terminé la semaine en dégustant du pop-corn « maison ».



# RECENSEMENT

de la population 2020

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

## LE TABLIER DE GRAND'MÈRE...



### Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?

**Le principal usage du tablier de Grand'Mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela, il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.**

Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants, et à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies. Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs fêlés qui finissaient dans le fourneau. Quand des visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides.

Et quand le temps était frais, Grand'Mère s'en emmitouflait les bras. Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au-dessus du feu de bois. C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine. Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes.

Après que les petits pois aient été récoltés venait le tour des choux. En fin de saison il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre. Quand des visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière...

A l'heure de servir le repas, Grand'Mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes au champ savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table. Grand'Mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes à peine sortie du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse, tandis que, de nos jours, sa petite-fille la pose là pour décongeler.

Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses...

#### Comptine pour les doigts de la main

«La lèbre a passa tchi, Le lièvre est passé ici,  
Tchotchi la voïde, Celui-ci l'a vu  
Tcho tchi l'a attrapade, Celui-ci l'a attrapé  
Tcho tchi l'a sangnade, Celui-ci l'a saigné  
Tcho tchi a bedju le sang, Celui-ci a bu le sang  
Et tcho p'tit riquiqui qu'en vouille tant, Et ce tout  
petit qui en voulait tant  
Ou z'a tomba dins l'étang.» Est tombé dans  
l'étang.



## DON D'UNE PEINTURE DE GUY VILQUIN



**Merci à Michel et Christiane COURTY (La Croix la Pipe) pour le don à la commune de cette belle peinture de Monsieur Guy VILQUIN, peintre paysagiste contemporain décédé, qui résidait à «La Chaumette» sur notre commune.**

**Nous pouvons toujours admirer les décors peints qu'il a effectués à la salle polyvalente.**



# QUI A VOLÉ LA STATUE DE «LA VIERGE ET L'ENFANT» DE SAINT-ALPINIEN



**Ce titre vu dans la presse locale et sur les réseaux sociaux restera malheureusement sans réponse!!!**

Depuis le vol de la statue « La Vierge et l'enfant » qui était exposée depuis environ 70 ans dans l'oratoire situé sur la route des Étangs de Chevillat, à la sortie du bourg, nous espérons que le ou les personnes qui l'ont dérobée allaient la remettre à sa place, afin que nous puissions retirer la plainte déposée auprès de la gendarmerie d'Aubusson et retrouver ce petit édifice religieux tel qu'il était auparavant.

Cette statue en plâtre qui mesurait environ 80 centimètres de haut n'a jamais estimée, et n'avait pas une grande valeur marchande, mais elle faisait partie du patrimoine de la commune. Toucher à ce patrimoine est vraiment inconcevable; qu'on soit croyant ou pas, c'est vraiment un manque de respect.

**La commune va devoir installer une nouvelle statue afin que l'oratoire redevienne, un lieu de prière.**

Impression  
Nouvelle

Photocopie / Reprographie  
Impression Numérique  
Imprimerie OFFSET

[www.impression-nouvelle.fr](http://www.impression-nouvelle.fr)

2 place du Général Espagne  
23200 Aubusson  
05 55 67 72 63

[impnew@wanadoo.fr](mailto:impnew@wanadoo.fr)

**Photocopie - Reprographie**

**Impression Numérique**

**Imprimerie OFFSET**

**Banderoles - Bâches -**

**Cadeaux d'affaire**

**Objets publicitaires**

## L'ACCA DE SAINT-ALPINIEN



L'A.C.C.A. se démène à la régulation des nuisibles (renards, martres, blaireaux et autres) et régule également le gros gibier pour protéger au mieux les cultures et prairies. La population du gros gibier, notamment des sangliers a augmenté.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes chasseurs. L'A.C.C.A. leur souhaite la bienvenue.

Une chasse à courre est prévue pour début mars 2020.

Le président et son bureau vous souhaitent de bonnes fêtes.

L'ACCA remercie le don des bons vivants de Planet.

**MEILLEURS VŒUX POUR 2020 !**



**INSCRIT(E)**

**Pour voter en 2020...**

**Élections municipales**

**... vous avez jusqu'au 7 février 2020**  
pour vous inscrire sur les listes électorales.

**RENSEIGNEMENTS SERVICE ÉLECTIONS**

# LA FÊTE DE LA NOISETTE



**Organisée par le comité des fêtes de Bosroger**, contraint de délocaliser cette édition dans notre village de Saint-Alpinien pour des questions techniques, la sixième édition de la **Fête de la noisette** s'est en partie muée en concertation collective autour d'un combat, celui de la production de ce fruit dans le département. Pour ce qui est des animations, curieux et gourmands se sont régalés avec les yeux et les papilles en arpentant le petit marché improvisé pour l'occasion. **Le gâteau Creusois a évidemment été au centre de toutes les attentions avec, en point culminant, un concours organisé en son honneur.** De quoi rappeler que la noisette, même si elle n'est pas cultivée en Creuse, reste ancrée dans la culture du département.



Fabrication du creusois



Les membres du jury ont longtemps délibéré avant de désigner le meilleur gâteau creusois



Difficile de résister à la spécialité locale et rare ceux qui ne sont pas partis avec leur panier bien plein



La fête s'est terminée par la remise des lots aux vainqueurs du concours des meilleurs casseurs de noisettes remporté cette année par Fanny BERGERON

# CIE LA PRÉSIDENTE A EU 19



## CIRCULATION DES ŒUVRES

### • Tournée en décentralisation de L'ABC d'un poète révolté de et par Laurianne Baudouin et Jean-François Bourinet :

- du 8 au 9 janvier 2020 au Centre Culturel Yves Furet (La Souterraine)
- du 14 au 17 janvier 2020 à La Guérétoise de spectacles (Guéret)
- le 23 janvier 2020 au Théâtre de la Grange (Brive)
- du 28 au 31 janvier 2020 au Théâtre Expression 7 (Limoges)
- L'ABC d'un poète révolté se jouera également chez l'habitant et dans des établissements scolaires, en partenariat avec la Guérétoise de spectacles mais aussi dans dix établissements scolaires de la région en partenariat avec le rectorat et la DRAC Nouvelle Aquitaine.

### • Diffusion de Vol au dessus de l'Océan mis en scène par Laurianne Baudouin :

- suite aux présentations le 18 décembre 2019 à l'EHPAD de Chatelus Malvaleix et le 20 décembre à la MAS de Clugnat, poursuite du travail de décentralisation dans les écoles et les EHPAD organisé par La Guérétoise de spectacles en janvier 2020.



## LE PROJET ARTISTIQUE

En 2020, la compagnie La Présidente a eu 19 poursuivra sa quête d'un théâtre populaire, un théâtre pour tous les publics et pour tous les lieux. Elle continuera à travailler sur des textes d'auteurs politiques et poétiques avec la diffusion de L'ABC d'un poète révolté d'après Brecht, et la création de Howl d'Allen Ginsberg. Elle continuera à proposer des formes originales, nomades avec des spectacles qui se jouent chez l'habitant, en classes...

A imaginer la (les) rencontres entre artistes, à tenter de rassembler de nouveaux publics avec la première édition du Festival des Granges. A défendre les droits culturels pour tous en créant des interactions entre la création artistique et les personnes rencontrées (écoliers, collégiens, lycéens, résidents d'EHPAD, personnes hospitalisées, détenus, associations...).

A croire au théâtre, aux mots.

A mêler acteurs et habitants. Théâtre et territoire.

## PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE AVEC LES PERSONNES DANS LES TERRITOIRES AUTOUR DE L'ACTE DE CRÉATION ARTISTIQUE

### Résidences de création, collectage, travail de recherche participatif

L'année 2020, sera pour la compagnie une année de résidences, de recherche pour ses deux prochains spectacles : Howl (création 2020) et Plateforme (création 2022). Egalement une année de découverte de nouveaux territoires, avec notamment le travail avec l'Aghja, scène conventionnée d'Ajaccio.

## MISE EN LIEN ENTRE LES RESSOURCES ARTISTIQUES ET LES PERSONNES

### Ateliers de pratiques, projet de territoire, médiation culturelle,...

La Présidente a eu 19 met en place des ateliers de pratiques artistiques avec les intervenants de la compagnie, Laurianne Baudouin, Jean-François Bourinet, Alexandra Teracher, Rebecca Bonnet, Nicolas Gautreau

### Festival des Granges : projet 2021 !

La compagnie souhaite produire au printemps 2021 la première édition du Festival des Granges. Un festival de théâtre, chez l'habitant, qui permettrait la rencontre entre 5 acteurs/actrices du territoire et 5 metteurs/metteuses en scène de compagnies nationales ayant un lien d'attachement à la région Nouvelle Aquitaine.

Depuis 2018 et suite à la création de Dreamagony, la compagnie est également dans une démarche de structuration (écriture du projet global de la compagnie, recherche de nouveaux réseaux et de nouveaux partenariats, renforcement de l'équipe administrative et artistique...) afin de continuer à développer ses projets sur le territoire.

# AQUASUD

## HORAIRES D'OUVERTURE

à partir du lundi 4 novembre 2019

*lundi - fermée au public*

*mardi - 12h>14h et 17h30>20h*

*mercredi - 15h>20h\**

*- \*fermeture du petit bassin à 19h -*

*jeudi - 12h>14h*

*vendredi - 17h>20h*

*samedi - 14h>18h*

*- BB nageurs de 10h à 12h -*

*dimanche - 9h30>12h30*



Piscine intercommunale Creuse Grand Sud  
Allée Jean-Marie Couturier, 23200 Aubusson  
[contact.piscine@creuse-grand-sud.fr](mailto:contact.piscine@creuse-grand-sud.fr)  
05 55 67 71 01

**CREUSE GRAND SUD**  
Communauté de Communes

# AQUASUD

## Planning et horaires - Période scolaire



Fermée les jours fériés

### Tenue réglementaire



Seuls les maillots, boxer et slips de bain sont autorisés pour la baignade. Les accompagnateurs non baigneurs doivent être vêtus de façon adaptée.



Les enfants de moins de 8 doivent être accompagnés d'un majeur. Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents. Article L. 321.1 du Code Civil.

CREUSE GRAND SUD  
Communauté de Communes

## MARC BIELLI, RÉALISATEUR INDÉPENDANT, S'EST INSTALLÉ DANS UN VILLAGE DE LA COMMUNE DE SAINT-ALPINIEN



### Marc Bielli a opté pour le docu-fiction.

Creusois d'adoption, Marc Bielli a deux passions : le cinéma et l'histoire. Il les conjugue dans des longs-métrages. Son nouveau film est consacré à Marie-Madeleine, icône féminine de l'entourage du Christ qui, depuis des siècles, inspire les artistes. Marc Bielli a travaillé à la réalisation d'un film documentaire, un docu-fiction, consacré au personnage de Marie-Madeleine..

### Un réalisateur resté très indépendant

Marc Bielli, d'origine charentaise, a adopté la Creuse. En fait, il a accompagné sa femme, Sylvie, une parisienne, professeur des écoles à la Clé des champs, à Aubusson. La carrière de Sylvie a conduit le couple de Montluçon à Cognac et donc à Saint-Alpinien, depuis plus de trois ans.

Après s'être formé dans une école de cinéma à Paris et s'être perfectionné au sein du Sirpa Mer, le service audio-visuel de la Marine nationale, Marc Bielli est devenu réalisateur indépendant. Pendant des années, il a travaillé avec l'écrivain Didier Coilhac, tirant des scénarii de ses livres. C'est ainsi qu'il a consacré des docu-fictions à François 1<sup>er</sup>, aux châteaux de la Loire, au château de Versailles. Il a aussi réalisé une série en six épisodes consacrée à la Seconde Guerre mondiale, vue sous un angle particulier au travers des travaux d'un auteur belge, Jacques Pauvels, puisqu'elle a porté sur l'implication des Américains dans le conflit...

# CONSULTATIONS MÉDICALES



## CONSULTATIONS SITE LE MONT - 50 RUE HENRI DUNANT - 23 200 AUBUSSON

- **ADDICTOLOGIE** (alcool, toxicomanie, addictions comportementales) | Mme BOUAS  
Tous les mardis matin
- **DIÉTÉTIQUE** | Mme BONNAUD / 1 mercredi par mois
- **NEUROLOGIE** | Dr CONDET / 1 vendredi tous les 15 jours
- **SAGES FEMMES** | Mme DAHI / Tous les lundis, avec préparation à l'accouchement en balnéothérapie.

Rendez-vous à prendre auprès du Centre Hospitalier d'Aubusson Site Le Mont au 05 55 83 50 50  
Excepté pour les consultations de Mme DAHI : appeler le service maternité du Centre Hospitalier de Guéret

## CONSULTATIONS SITE CROIX BLANCHE - 3 CÔTE RIBIÈRE- 23 200 MOUTIER-ROZEILLE

- **ACUPUNCTURE** | Dr DE LA FORTELLE / Tous les lundis après-midi
- **PNEUMOLOGIE** | Dr IBRAHIM / Tous les jeudis après-midi
- **ORTHOPÉDIE** | Dr NUZZACI, Dr BOUSTANI, Dr COULIBALY / Toutes les semaines - Dr Gougam / Un jour par mois
- **GASTRO-ENTÉROLOGIE** | Dr TENSAOUTI / 1 lundi tous les 15 jours
- **GYNÉCOLOGIE** | Dr MASSRI / 1 mercredi par mois
- **CARDIOLOGIE** | Dr BERENFELD / Tous les jeudis (CH Ussel)
- **ANESTHÉSIE** | Dr LAGARRIGUE / Les lundis ou les mardis
- **OPHTALMOLOGIE / ORTHOPTIE** | Dr BENAYOUN, Dr MUNIER, Dr VERGNE / Du lundi au vendredi
- **CHIRURGIE VISCÉRALE** | Dr FERRANDIS, Dr CHOKAIRI et Dr ACCARDO / Tous les vendredis (CH Ussel)
- **IMAGERIE** (radiologie, scanner, échographie, mammographie) | Dr BERGERET et Dr EL YAMANI / du lundi au vendredi
- **MÉMOIRE** | Dr Nouaille et Dr Monnier / Tous les mercredis

Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat médical du Centre  
Hospitalier d'Aubusson - site Croix Blanche- au :  
05.55.83.60.71 ou 05.55.83.60.72

Excepté :

- Pour les RDV d'imagerie : appeler au 05.55.83.60.90
- Pour les RDV de cardiologie avec le CH Ussel :  
appeler directement le CH Ussel au 05.55.96.43.34

### SARL PONZO TP

4 rue Gustave GIBARD  
23 600 Boussac-Bourg  
Tél : 06 86 26 99 93  
Fax : 05 55 65 76 73  
Mobile : 06 80 30 05 92  
Email : jcponzotp@hotmail.fr



LIBRAIRIES  
INDÉPENDANTES  
en Nouvelle-Aquitaine

### Librairie La Licorne

42, Grande Rue 23200 Aubusson  
Tél. 05.55.66.13.64  
courriel : lalicorne.librairie@laposte.net

# SALLE POLYVALENTE



## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Location tout compris pour 12 heures .....80 euros  
Location tout compris pour 48 heures .....160 euros

## TARIF DE LOCATION DU CHAPITEAU

Location 48 heures uniquement dans le périmètre de la commune ....80 euros

# MAIRIE



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**MARDI: 15H00 À 19H00**  
Permanence du Maire de 18h00 à 19h00.

**JEUDI: 9H00 À 12H00**  
**14H00 À 17H00**

**SAMEDI: 10H00 À 12H00**  
Permanence du Maire ou d'un Adjoint.

Téléphone : 05.55.66.22.02  
Adresse email : [saint-alpinien@orange.fr](mailto:saint-alpinien@orange.fr)



Internet

Depuis le 2 septembre, le site internet de la commune est accessible en renseignant [saint-alpinien.fr](http://saint-alpinien.fr) ou [saintalpinien.fr](http://saintalpinien.fr) dans la barre de navigation.

Nous remercions la communauté de communes Creuse Grand Sud pour l'hébergement du site et Marie Jeandarme, chargée de communication, pour sa création et son accompagnement.

Pour l'instant, il est toujours en cours de construction, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

## • À NOS LECTEURS •

Si vous souhaitez faire paraître un article dans le Sant Ô Prio, ou si vous voulez recevoir la version électronique de ce dernier adressez-vous à la mairie ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : [saint-alpinien@orange.fr](mailto:saint-alpinien@orange.fr)

Toutes vos observations et suggestions concernant le bulletin municipal seront les bienvenues et nous aiderons à mieux vous informer sur la vie de la commune.

## • REMERCIEMENTS •

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce bulletin. & aux entreprises ayant totalement financé la réalisation de ce bulletin.

Comité de rédaction :  
Evelyne Chabant, Jean-Luc Véronnet, Nicole Billega, Josette Morèle,  
Noémie LHuissier, Gulkiz Demir.  
Mise en page : Morgane Véronnet



**MEILLEURS VOEUX 2020 !**